

Charte

La communauté scolaire du Plateau de Diesse s'entend autour d'une charte qui définit son identité, ses enjeux, ainsi que ses droits et responsabilités. Cette charte formalise ses principes fondamentaux et ses engagements pédagogiques.

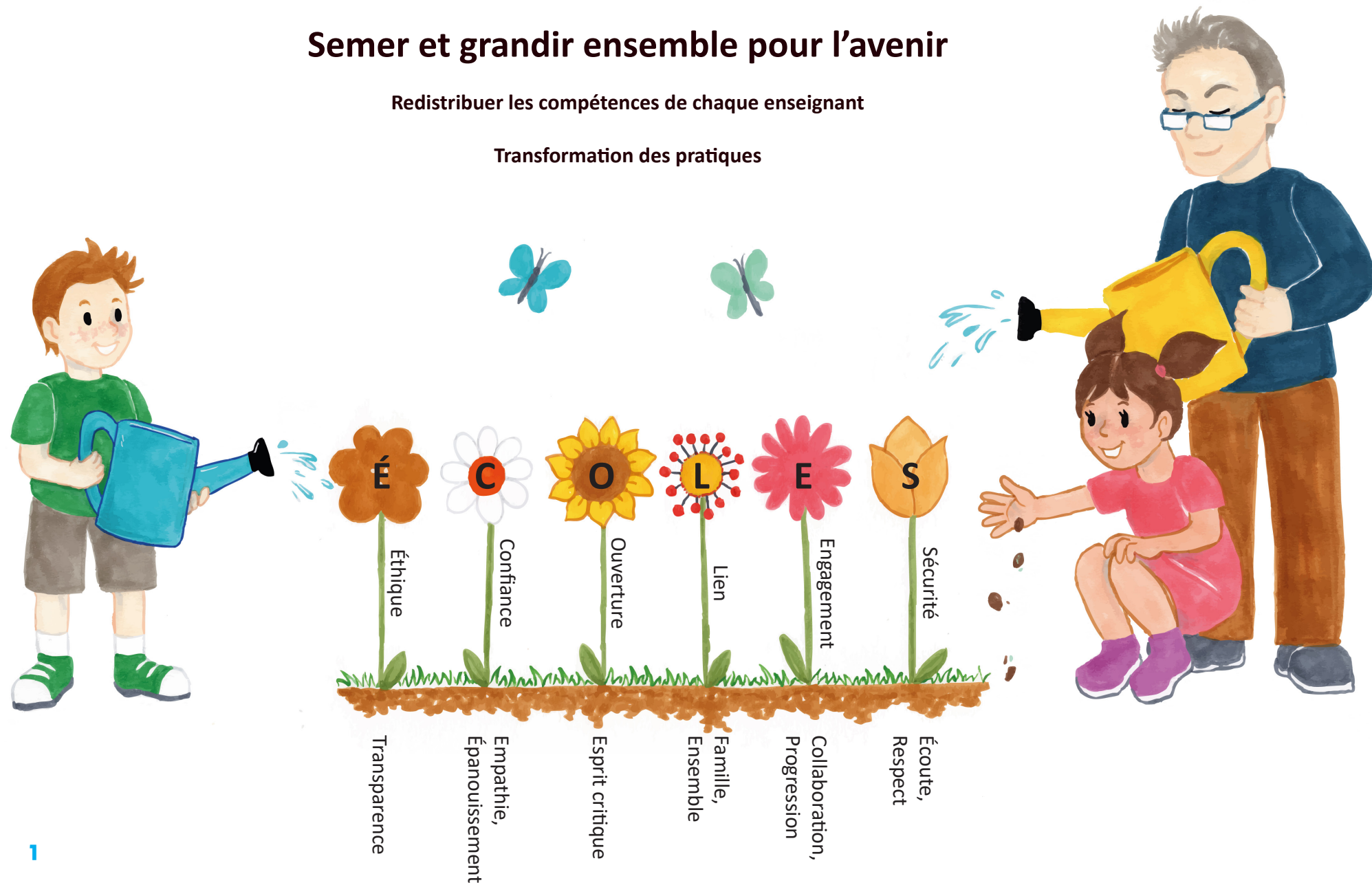


NOTRE VISION

Semer et grandir ensemble pour l'avenir

Redistribuer les compétences de chaque enseignant

Transformation des pratiques



NOTRE MISSION

La mission de notre école est d'offrir un cadre d'apprentissage et de vie, épanouissant et sécurisant, favorisant la collaboration et l'autonomie. En partenariat avec les familles, notre école soutient l'acquisition de connaissances et compétences préparant l'élève à relever les défis qui l'entourent.

NOS VALEURS FONDAMENTALES

Au sein de la communauté scolaire du Plateau de Diesse, nous valorisons le respect et la bienveillance dans un climat basé sur la confiance, l'équité et l'ouverture d'esprit qui sont les fondements de notre culture d'école.

ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Pour assurer un environnement d'apprentissage favorable, notre école vise à :

- Offrir un enseignement adapté aux besoins de chaque élève et assurer son engagement dans l'apprentissage.
- Encourager le travail coopératif et l'autonomie.
- Favoriser le développement de connaissances et compétences essentielles.
- Assurer la sécurité et le bien-être des élèves.
- Renforcer les liens pour un accompagnement optimal.

ORGANISATION

La gestion de l'école repose sur le partenariat et la collaboration entre les acteurs de l'école qui en incarnent les valeurs :

- **La direction** est garante de la mission de l'école et de son projet éducatif.
- **Les enseignants** s'engagent dans une pédagogie active et flexible.
- **Les élèves** sont acteurs de leur apprentissage et de la vie de l'école.
- **Les familles** sont des partenaires impliqués dans l'accompagnement éducatif.

ENGAGEMENTS DE L'ÉCOLE

Notre école s'engage à :

- offrir un environnement sûr et bienveillant pour tous.
- adapter les méthodes d'enseignement pour répondre aux besoins individuels.
- favoriser l'engagement actif des élèves dans leur parcours d'apprentissage.
- créer un climat scolaire respectueux et sécurisant.

DROITS ET RESPONSABILITÉS DE L'ÉLÈVE

Droit des élèves

Chaque élève a le droit :

- d'évoluer dans un environnement où il peut exprimer sa personnalité et développer son plein potentiel.
- de travailler en collaboration avec ses camarades et les enseignants dans un climat de respect mutuel.
- de bénéficier d'un enseignement adapté à ses besoins, encourageant la curiosité, la créativité et l'autonomie.
- de participer activement et de s'impliquer dans la vie de l'école.
- d'être accompagné dans l'acquisition de connaissances et de compétences essentielles pour comprendre et relever les défis du monde actuel.
- de participer aux actions menées en partenariat avec les familles et la communauté scolaire pour enrichir son apprentissage.

Responsabilité des élèves

Chaque élève a la responsabilité :

- de respecter les autres, en adoptant une attitude d'écoute et de bienveillance, en communiquant de manière constructive.
- de faire preuve d'ouverture d'esprit et de tolérance face aux différences et aux opinions de chacun.
- de s'engager activement dans son apprentissage en faisant preuve de curiosité, d'initiative et de persévérance.
- de prendre soin des espaces et du matériel mis à sa disposition afin de préserver un cadre agréable pour tous.
- d'assumer une part de responsabilité dans l'organisation de son travail, en développant progressivement son autonomie.
- d'être acteur de son parcours scolaire en exprimant ses besoins et en contribuant aux améliorations du cadre d'apprentissage.

PARTENARIAT AVEC LES FAMILLES

Nous encourageons une relation de confiance avec les familles par :

- une communication régulière et transparente.
- une implication active des parents dans le suivi scolaire.
- un dialogue ouvert pour accompagner chaque élève le long de son parcours.

Communauté scolaire
du Plateau de Diesse

Charte établie en avril 2025